

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 5 juin 2018

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 5 juin 2018 à 18 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCES

M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 30

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2018-64 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2018

CC-2018-65 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 15 mai 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Lyne Beauchamp fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Tom Thivierge, Emmanuelle Letendre, Julie Couture, Mélanie Marcotte, Rachel Beauchemin, enseignants, et Caroline Monette, directrice à l'école du Tournesol, présentent le projet « L'Artifest » dans le cadre des prix reconnaissance.

NOMINATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil des commissaires du 15 mai 2018;

CONSIDÉRANT les départs à la retraite de directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux regroupements de certaines écoles primaires;

CONSIDÉRANT le mouvement de plusieurs directions d'établissements;

CC-2018-66 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE Mélissa Fournier soit nommée au poste de direction des écoles St-Barthélemy et Dominique-Savio à compter du 1^{er} juillet 2018. Madame Fournier sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

QUE Frédérik Audet soit nommé au poste de direction des écoles du Christ-Roi et Notre-Dame-de l'Assomption à compter du 1^{er} juillet 2018. Monsieur Audet sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DE MÉRITE SCOLAIRE

L'Ordre du mérite scolaire devrait avoir lieu au printemps 2019.

CC-2018-67 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets soumette la candidature de Robert Bureau, commissaire, pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite scolaire décernée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, section de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CALENDRIER DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA) - ADOPTION

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation au regard du calendrier scolaire ;

CONSIDÉRANT les divers encadrements relatifs à ce calendrier ;

CONSIDÉRANT la démarche de négociation d'élaboration avec les représentants locaux du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie du calendrier scolaire de la formation générale des adultes pour l'année scolaire 2018-2019 ;

CC-2018-68 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le projet du calendrier scolaire 2018-2019 pour la formation générale des adultes, et ce, conditionnellement à la signature de l'entente avec le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

BUDGET 2018-2019

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Édith Pelletier, directrice générale, présente le tableau des activités d'enseignement.

DÉPENSES

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, et Édith Pelletier, directrice générale, présentent l'état des dépenses prévues pour 2018-2019.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Sommets à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets prévoit adopter un budget pour l'exercice 2018-2019 dont les dépenses excèdent les revenus de 700 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets ne dispose plus d'excédent accumulé ;

CC-2018-69

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QU'une demande soit faite au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Sommets à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice de 700 000 \$, cette autorisation est sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**JEAN-PHILIPPE BACHAND, PRÉSIDENT, SE RETIRE DE LA SÉANCE À
20 H 13**

SERVITUDE – CEA ASBESTOS

CONSIDÉRANT que le 20 mars 2018, le Conseil des commissaires a accepté de procéder à un échange de terrains avec la Ville d'Asbestos (CC-2018-25) ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, l'acte de vente n'a toujours pas été signé ;

CONSIDÉRANT qu'un acte de servitude avec Hydro-Québec et Bell Canada doit être signé sur le terrain devant appartenir à la Ville d'Asbestos lors de cet échange sur une partie du lot 3 171 486 (lot projeté numéro 6 222 229), et cela dans les meilleurs délais ;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville d'Asbestos à l'effet que la Commission scolaire des Sommets signe cet acte de servitude ;

CONSIDÉRANT que tous les frais inhérents à cette transaction soient assumés par la Ville d'Asbestos

CC-2018-70

Il est proposé par Caroline Lacroix, commissaire, et résolu :

Que la Commission scolaire des Sommets accepte de signer un acte de servitude avec Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie du lot numéro 3 171 486 (lot projeté numéro 6 222 229) du plan ci-annexé ;

Que tous les frais inhérents à cet acte de servitude soient assumés par la Ville d'Asbestos ;

Que la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières et matérielles soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous les documents nécessaires et utiles pour mener à bien cet acte de servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**JEAN-PHILIPPE BACHAND, PRÉSIDENT, REVIENT À LA SÉANCE
À 20 H 18**

CESSION DE RANG – DOSSIER FIBRES OPTIQUES

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets a collaboré à la mise en place d'un réseau de télécommunication communément appelé un « réseau de fibres optiques » dans le cadre du programme « Villages Branchés du Québec » ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets a signé un protocole d'entente avec ses partenaires pour une durée de 20 ans ;

CONSIDÉRANT que le télécommunicateur Câble-Axion Digital inc. a agi à titre d'entrepreneur du lien au moment de la construction et a agi à titre de télécommunicateur depuis la mise en place du réseau ;

CONSIDÉRANT que Câble-Axion Digital inc. a consenti, à l'origine du projet, à l'établissement d'une hypothèque immobilière en faveur de la Commission scolaire des Sommets pour un montant de CENT-VINGT-MILLE-DOLLARS CANADIENS (125 000 \$) sur les fiches immobilières représentant le câble (excluant les fibres) et les accessoires afin de garantir l'exécution des obligations de Câble-Axion Digital inc. aux termes de la convention ;

CC-2018-71

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets accorde, en faveur de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse Desjardins de La Baie, CDP Investissements inc., Desjardins Capital PME s.e.c., BDC Capital inc., Capital Croissance PME II s.e.c. (ci-après collectivement désignées : les « Prêteurs »), une cession de rang à l'égard de son hypothèque immobilière au montant principal de cent vingt-cinq mille dollars (125 000 \$), plus l'hypothèque additionnelle, affectant des fiches immobilières, laquelle a été publiée au bureau de la publicité des droits des circonscriptions foncières de Brôme, Compton, Richmond, Shefford, Sherbrooke et Stanstead, le 3 mai 2012, sous le numéro 19 023 250, et ce à l'égard de toutes les hypothèques, mobilières et immobilières, consenties par Câble-Axion Digital inc. et 10705586 Canada inc. en faveur des Prêteurs en date du 19 avril 2018, le tout selon les modalités et conditions prévues au projet de convention de cession de rang soumis au conseil pour examen et approbation;

QUE Edith Pelletier, directrice générale, soit et elle est, par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Sommets, ladite convention de cession de rang, Edith Pelletier ayant de plus le pouvoir de signer tout autre document et de faire et d'accomplir, ou de voir à ce que soit fait et accompli, tout acte qu'elle pourra juger utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand, avise de changements apportés à la gouvernance de la FCSQ. Les documents pertinents ont été déposés dans l'extranet du conseil des commissaires.

Le président, les commissaires et les cadres assistent aux différents galas qui se déroulent dans les établissements.

COMMUNICATION DES COMITÉS

COMITÉ DE PARENTS

La réunion du mois de mai a été consacrée à la consultation du PEVR.

Retour sur le congrès de la FCPQ.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La grève du transport scolaire pourrait se poursuivre à l'automne 2018.

La Société québécoise des infrastructures a autorisé un mandat pour la vente de deux écoles situées à Richmond.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

14.0 Modifications aux règlements de la FCSQ

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 20 H 33

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2018-72

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale